

LYCEE BOISSY D'ANGLAS
07100 ANNONAY

23/11/2001

Madame **Censure**

OBJET : EXPLOITATION DE LA MACHINE A CAFE (SUITE ET FIN)

J'ai essayé dans mon premier courrier d'expliquer pourquoi j'avais mon mot à dire sur le devenir de la machine à café. Vous ne semblez pas comprendre et ne voulez pas considérer la légitimité des responsables du club cyclo dans cette affaire.

En vous transmettant la machine à café, les membres du club vous ont légué le fruit de plusieurs années de travail et le seul remerciement que ceux-ci ont reçu est votre lettre haineuse et calomnieuse.

D'autre part, si vous estimez que cette machine est un héritage provenant de la Maison du lycéen, trouvez vous normal quelle ne soit au final utilisée que par un cercle restreint de professeurs alors qu'elle pourrait profiter à une association d'élèves ?

Enfin, je vous rassure, la machine est toujours dans l'état où nous l'avons trouvée, aussi sale que le meuble support qui se trouve toujours en salle des professeurs.

Je souhaitais dans ma première lettre exprimer ma déception et ma désapprobation mais je ne voudrais pas surenchérir à votre agressivité ni entamer un dialogue de sourds.

Aussi sachez que je laisse la machine à votre disposition dans le hall d'entrée du BTS MAI.

Dernier point, je ne suis pas à l'origine de la disparition de deux kilos de café.

Censure

Copie à : Mr **Censure**

Salle des professeurs.